



Le débat sur les langues en quinze questions : arguments, faits et chiffres

François Grin
Observatoire Économie – Langues – Formation
Faculté de traduction et d'interprétation
Université de Genève

Septembre 2014

Préambule

En cette fin d'été 2014, on lit quantité d'articles de presse et on entend un grand nombre d'interviews, d'émissions et de prises de position sur la question des langues en Suisse. Le thème est revenu à la une avec la décision du parlement thurgovien et de reporter à l'école secondaire l'enseignement du français comme (deuxième) langue étrangère et l'initiative populaire nidwaldienne allant dans le même sens. Et cinq jours après première mise en ligne de ce texte, une initiative similaire a été déposée (le 17 septembre) dans le canton de Lucerne.

2

La visibilité politique et médiatique de la question des langues est en augmentation régulière depuis plusieurs années, pour toutes sortes de raisons de fond qu'il n'est pas possible de discuter ici. Mais elle donne actuellement lieu à une véritable avalanche d'interventions et d'opinions dans lesquelles il est devenu difficile de se retrouver. Dans ce petit texte, je tente donc de rassembler en quinze points les questions principales qui émergent du débat public, dans le but de proposer au lecteur une vision d'ensemble et de l'aider à y voir plus clair.

Afin de se concentrer sur un petit nombre d'enjeux fondamentaux, ce texte met l'accent sur la position de l'allemand et du français, souvent en contraste avec celle de l'anglais. Toutefois, les principes auxquels il se réfère s'appliquent aussi, *mutatis mutandis*, à une discussion sur l'italien et le romanche. En outre, on laissera délibérément de côté, pour que le propos reste succinct, les questions qui touchent aux langues de l'immigration.

Chacun de ces quinze points est abordé sous forme d'une question. Les quinze questions sont regroupées en trois grandes catégories : aspects socio-politiques (questions 1 à 6), économiques (questions 7 à 10) et pédagogiques (questions 11 à 15). À chaque question, on propose d'abord, pour le lecteur pressé, une réponse brève qui tient en une phrase, suivie d'un argument plus détaillé.

Dans ces quelques pages, je propose des réponses aux questions suivantes :

I. Les considérations socio-politiques	5
1. Les langues nationales sont-elles réellement importantes pour la cohésion nationale ?	5
2. L'apprentissage des langues nationales est-il, oui ou non, une condition nécessaire de la solidité et de la durabilité du projet que constitue la Suisse ?	6
3. Quelle est la responsabilité des politiques, des médias, des décideurs économiques et des citoyens ?	9
4. À l'heure de la mondialisation, le projet « Suisse » n'a-t-il pas fait son temps ?	11
5. Pourquoi ne pas se contenter de l'anglais ?	13
6. Les langues nationales doivent-elles absolument être enseignées dès l'école primaire ?	15
II. Les considérations économiques	18
7. N'est-il pas vrai que dans la vie économique, l'anglais a pris le dessus et qu'il a déjà supplanté les langues nationales ?	18
8. Les langues nationales rapportent-elles quelque chose sur le marché du travail ?	20
9. L'anglais n'est-il pas la seule langue qui compte vraiment à l'international, notamment pour le commerce extérieur ?	22
10. La recherche scientifique se fait en anglais. Pourquoi s'obstiner à employer l'allemand et le français dans les universités ?	23
III. Les considérations pédagogiques	26
11. Les avis sur la question de l'âge idéal d'apprentissage des langues étrangères sont contradictoires. Est-il réellement important de les aborder dès le plus jeune âge ?	26
12. L'enseignement des langues nationales reste un échec. Pourquoi ne pas y renoncer une fois pour toutes ?	29
13. L'utilité politique et économique des langues nationales suffit-elle à justifier et à ancrer leur apprentissage ?	32

14. La solution est-elle à chercher dans les échanges linguistiques ? _____ 35
15. Comment prendre en compte la dualité allemand + suisse-allemand ? _____ 36

Même si chacune des réponses proposées est étayée par des faits, un raisonnement et des chiffres, le but que je poursuis ici n'est pas de produire un texte scientifique. L'appareil bibliographique est donc réduit à l'essentiel, et quelques références-clefs, notamment celles où l'on trouve les faits et chiffres cités dans ces pages, sont fournies en fin de fascicule.

I. Les considérations socio-politiques

1. Les langues nationales sont-elles réellement importantes pour la cohésion nationale ?

Oui, parce que la Suisse est un projet politique très particulier, qui non seulement *dépend* de la volonté des uns et des autres de coopérer activement à la construction nationale, mais qui est *défini* par cette volonté.

Cela dit, cette volonté n'a pas exactement les mêmes significations dans toutes les régions du pays. Il existe des nuances dont il faut tenir compte. Et en tenir compte nous permet d'aborder les événements récents avec mesure. Nous ne sommes pas témoins d'un affront délibéré envers la Suisse romande ; ce que nous vivons, c'est le reflet de différences culturelles dans la façon dont sont comprises, de part et d'autre de la Sarine, les conditions de viabilité du projet que constitue la Suisse. Cela ne veut pas dire que la situation n'est pas sérieuse, mais il faut l'analyser avec prudence.

En schématisant, on peut dire que pour les Alémaniques, la Suisse, ou plus fondamentalement la « suissitude », est une réalité largement ancrée dans la culture, elle-même associée au paysage, à certaines traditions et à la langue notamment (d'où une tendance, parfois, à confondre « Suisse » et « Suisse alémanique ») ; un certain effort du côté des langues nationales reste toutefois requis, même dans cette optique, pour faire tenir une suissitude quadrilingue ; cependant, le quadrilinguisme n'est, d'un point de vue alémanique, pas d'une importance aussi déterminante qu'en Romandie. Pour les Romands, par contre, même si l'identité culturelle et ses manifestations et symboles

jouent aussi un rôle, la suissitude réside au moins autant dans le *contrat* passé entre cantons et entre communautés linguistiques pour constituer ce projet politique, puis pour le garantir dans la durée. Et négliger les langues nationales revient, de ce point de vue, à un sérieux coup de canif dans le contrat. Répétons-le : *Ohne Mehrsprachigkeit keine Schweiz*, mais pour des raisons un peu différentes, reflétant des optiques également différentes.

Il n'y a donc pas « mépris » des Thurgoviens ou des Nidwaldiens envers le français, non plus qu'envers les Romands, et parler de « guerre des langues » est un excès journalistique. Par contre, il y a sans doute, chez certains politiques, une certaine incompréhension du rôle, *différent selon les régions linguistiques*, que le plurilinguisme¹ joue dans le projet commun que constitue la Suisse : remettre en cause la place d'une langue nationale dans les programmes scolaires, sans concertation intercantonale ouverte, c'est un sérieux manque de sensibilité politique, que le fédéralisme n'excuse pas.

2. L'apprentissage des langues nationales est-il, oui ou non, une condition nécessaire de la solidité et de la durabilité du projet que constitue la Suisse ?

Oui, c'est une condition nécessaire, car c'est la meilleure preuve par l'acte de la volonté de faire vivre ce projet, et c'est ce qui lui donne de la substance.

Avant d'aller plus loin, précisons toutefois deux choses.

D'abord, que condition *nécessaire* ne veut pas dire condition *suffisante*. Bien d'autres éléments contribuent à la cohésion

¹ Par souci de simplification, je ne fais pas ici de distinction entre « plurilinguisme » et « multilinguisme ». En revanche, elle est faite dans les textes scientifiques, généralement pour distinguer entre le plurilinguisme des personnes et le multilinguisme des sociétés.

nationale. L'enseignement, et (c'est une chose qui suit plus ou moins bien) l'*apprentissage* des langues n'est que l'un d'entre eux ; certains commentateurs, qui cherchent à minimiser l'importance des décisions ou initiatives thurgovienne ou nidwaldienne, ne se font du reste pas faute de nous le rappeler. Mais l'enseignement des langues nationales joue néanmoins un rôle crucial et pour diverses raisons, ces langues ne sont *pas* remplaçables par l'anglais ; d'où la notion de condition *nécessaire*.

Ensuite, soulignons qu'on parle ici de la *présence* des langues nationales dans les programmes scolaires (par opposition à leur absence) ; nous aborderons plus loin la question de l'*ordre* dans lequel ces langues sont introduites dans le système scolaire.

Si les langues nationales sont nécessaires, c'est pour des usages très diversifiés selon les régions et les personnes. Pour certains, apprendre une autre langue nationale sert effectivement à se parler et à se comprendre directement, par exemple dans la vie professionnelle. Car en effet, la communication passe mieux, et elle est plus profonde, plus complète et, par conséquent, plus *efficace*, quand la compétence linguistique se combine à une compétence (inter-)culturelle. Ceci suppose la familiarité avec les langues les uns des autres ou, en d'autres termes, un certain niveau de compétence dans les langues nationales.

L'utilisation de ces compétences peut, à son tour, prendre des formes différentes. Cela peut être une conversation dont tous les participants sont très à l'aise dans les deux langues ; cela peut aussi être, plus modestement mais non moins valablement, la possibilité pour chacun de s'exprimer dans sa langue (allemand, français, italien) avec la certitude d'être, dans l'ensemble, compris par ses interlocuteurs. Mais qu'elles soient utilisées d'une façon ou d'une autre, les compétences dans d'autres langues nationales nous aident à comprendre les diverses facettes culturelles de ce pays.

Bien entendu, cette nécessité n'est pas la même pour tout le monde. Les langues nationales, adossées à une connaissance culturelle de l'autre, sont indispensables (i) quand on vit ou travaille pas trop loin de la frontière linguistique, et quand le contact avec les voisins est une réalité permanente au travail, dans les études, dans la vie sportive ou associative, etc. ; (ii) pour les personnes qui, du fait de leur activité dans les sphères économique, politique, administrative, scientifique, associative, ou autre, sont amenées à collaborer fréquemment avec des personnes d'une autre communauté linguistique. Dans ces cas, pas de doute : l'apprentissage du français en Suisse alémanique et de l'allemand en Suisse romande (avec, dans l'idéal, développement de compétences « réceptives » en suisse-allemand) sont indispensables. Une familiarisation des Alémaniques et des Romands avec la langue italienne est également souhaitable.

Et pour tous les autres, dont l'activité est résolument locale et monolingue, et qui vivent loin de la frontière linguistique ? Oui, l'apprentissage des langues nationales importe aussi, mais pour d'autres raisons. Et peut-être l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales n'ont-ils pas besoin de viser des objectifs de très haut niveau, même si atteindre une certaine aisance dans au moins une autre langue nationale reste *a priori* un enrichissement très souhaitable dans la vie de chacun.

Pourquoi ? Pourquoi l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales reste-t-il important même si l'on ne s'en sert pas ? Parce que l'enseignement et l'apprentissage de la langue de l'autre est la manifestation tangible, la *preuve par l'acte* de la volonté d'entretenir le projet politique et d'assurer son avenir. Ne pas enseigner les langues nationales, ou le faire avec tiédeur, voire à contrecœur, revient à dire qu'on ne tient pas vraiment à ce projet. Ce projet constituant, on l'a dit, la substance même de la Suisse, un tel message ne peut pas ne pas être destructeur.

Et là, il faut se défier d'un risque qu'on peut illustrer avec la métaphore bien connue du salami : *à lui tout seul*, un petit écart par rapport aux conditions de réalisation du quadrilinguisme

n'est pas grave. Ceux qui voudraient en minimiser l'importance ont du reste beau jeu de le rappeler, mais ce faisant, ils veulent nous enfermer dans une vision des choses par trop restreinte. Car c'est l'*accumulation* progressive de ces petits écarts qui peut nous amener à un point où l'on se rendra compte que peu à peu, un fossé béant s'est creusé entre communautés, au point que le projet est tellement endommagé qu'il est trop tard pour le réparer. Il faut donc être vigilants et ne pas négliger des problèmes qui ne sont mineurs qu'en apparence.

3. Quelle est la responsabilité des politiques, des médias, des décideurs économiques et des citoyens ?

Les élites ont, depuis le 19^{ème} siècle, une responsabilité particulière dans le projet « Suisse », dans lequel les langues jouent un rôle-clé ; mais les langues nationales nous concernent tous, car grâce aux liens avec les autres communautés qu'elles nous permettent de construire, elles nous aident à devenir qui nous sommes.

9

Un projet politique, pour pouvoir fonctionner, doit être largement partagé. Mais ce qu'il est convenu d'appeler « les élites » y joue un rôle crucial : elles doivent montrer par l'exemple, en apprenant et en pratiquant les langues nationales, qu'elles ont compris comment fonctionne ce pays. C'est ce qu'elles ont, dans l'ensemble, fort bien fait au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle. Mais c'est un travail qui doit être accompli de manière régulière, un peu comme on entretient un jardin : préparer ses semis, désherber, choisir la place optimale pour différentes essences, arroser... tout cela ne se fait pas tout seul.

Le quadrilinguisme suisse doit aussi être entretenu. C'est ce qu'on peut appeler un « travail linguistique » ; l'enseignement, l'apprentissage et l'utilisation des langues nationales en font évidemment partie. Les conditions dans lesquelles ce travail s'effectue changent ; elles évoluent en fonction de divers processus, à commencer par la mondialisation et le progrès des technologies de l'information et de la communication. Le travail

d'entretien doit donc être régulièrement repensé et adapté, tout en maintenant un cap.

Si les élites ont une responsabilité particulière dans ce travail linguistique, il ne s'ensuit pas qu'il ne s'agisse là que d'un projet d'élites. Il y a à cela deux raisons. Premièrement, il existe, notamment le long de la frontière linguistique, des pratiques de bilinguisme au quotidien qui parcourent toutes les strates de la société. Ces pratiques, il faut les saluer, les encourager, les valoriser et même les récompenser de diverses manières. Deuxièmement, les citoyens qui vivent loin de la frontière linguistique, à Genève ou en Thurgovie, sont également concernés, car le projet politique dont on parle nous concerne tous.

En effet, être romand, c'est être pleinement francophone, mais cela ne veut pas dire être français. Et il est inutile de rappeler aux Alémaniques qu'ils ne sont pas des Allemands, même s'ils écrivent l'allemand standard et s'expriment oralement dans une variété d'allemand, qu'on rassemble sous l'étiquette, un peu simplificatrice, de « suisse-allemand ». Or qu'est-ce qui nous aide à être des Romands, à exprimer une identité différente de celle de nos voisins Français ? C'est justement le fait d'avoir des concitoyens alémaniques, italophones et de langue romanche : ils nous donnent un accès direct à d'autres sphères culturelles, un accès que les Français n'ont pas. Sans ses liens avec la Suisse alémanique, que serait devenue la Suisse romande ? Bien moins de chose. Elle serait plaisante peut-être, mais assez insignifiante sur le plan international, et incomparablement moins intéressante.

Réciproquement, les Alémaniques sont qui ils sont *aussi* grâce à nous, minorités de langues latines. Car sans nous, que serait la Suisse Alémanique ? Un petit pays nettement plus monolithique, avec peut-être, en contraste, certaines villes-centres très anglicisées... ou peut-être une petite Autriche, mais sans la musique ? Non, la Suisse Alémanique bénéficie grandement de faire partie d'un ensemble où l'on trouve aussi des Romands, des Tessinois, des Romanches...

Au fond, l'allemand et le suisse-allemand nous appartiennent aussi un petit peu, à nous Romands, avec, en filigrane, l'accès que cela prépare à la vaste culture germanophone : c'est quelque chose que les Français n'ont pas. Réciproquement, le français appartient aussi un peu à nos concitoyens alémaniques, qui disposent ainsi d'une porte d'entrée sur le français et sur la francophonie, y compris en tant qu'organisation internationale de 57 États membres répartis sur cinq continents. Cela, les Allemands et les Autrichiens ne l'ont pas.

Pour toutes ces raisons, les langues nationales font partie de l'aventure, pour tous, pas que pour les élites. Leur apprentissage et, pour cela, leur enseignement est une nécessité incontournable. On ne peut que répéter – avec une raison supplémentaire de le faire – *ohne Mehrsprachigkeit keine Schweiz*.

4. À l'heure de la mondialisation, le projet « Suisse » n'a-t-il pas fait son temps ?

11

On peut tout remettre en cause, y compris le projet « Suisse » tout entier, mais alors, il faut le dire clairement. Ce projet reste une stratégie intelligente face à la mondialisation et l'expérience acquise par la Suisse peut être utile à d'autres par-delà nos frontières.

Certains disent que le concept même de la Suisse a fait son temps. C'est un point de vue possible. En effet, on peut soutenir que la Suisse a été utile aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, mais qu'à présent, le projet n'a plus la même pertinence car les temps ont changé, et le monde s'est, justement, *mondialisé*. Elle a pu apparaître et se faire reconnaître comme sujet de droit international car ses racines historiques sont nettement antérieures – la Suisse n'est pas née *ex nihilo* lors du Congrès de Vienne en 1814 – mais pour certains, tout ça, c'est du passé, il faut regarder l'avenir.

Si c'est cela que l'on pense, il faut le dire, et en tirer les conséquences. Et il faut être clair sur ce que l'on a à proposer à

la place. Eh bien justement, pas grand-chose : la pensée politique dite parfois « cosmopolite », dont se réclament plus ou moins explicitement ceux qui invoquent une société « ouverte » fonctionnant en anglais (sauf pour des besoins et des activités essentiellement locales), repose sur une vision sociologique et historique qui trahit souvent une grande pauvreté, sans même parler des déficiences dans sa lecture politique du monde, lecture qui oublie (ou tait) purement et simplement les enjeux de pouvoir et de géostratégie qui se nouent autour des langues.

N'oublions pas que le projet suisse est une assez belle réussite en comparaison internationale, et qu'une telle réussite est fort inhabituelle. D'abord parce que (notamment dans sa réalité institutionnelle) ce projet incorpore de subtils dosages où se combinent des équilibres culturels, linguistiques, politiques et économiques. Ensuite parce qu'il présente un exemple réussi de co-présence de différents niveaux de participation et d'identification : commune, canton, région linguistique, pays...

12

Bien sûr, le projet politique suisse est un mythe. Bien sûr, la « nation » suisse n'est pas immanente, mais contingente, et bien sûr, c'est une *construction* située dans un contexte historique. Mais le but d'un mythe n'est pas d'être vrai ou faux. Dénoncer un mythe au motif qu'il est mythique, c'est ne pas comprendre grand-chose à ce qu'est un mythe ou ce à quoi il sert. Car la fonction d'un mythe, c'est d'être *utile*. Et force est de constater que ce mythe nous a été fort utile et qu'il nous a bien servis. De nombreux indicateurs économiques et sociaux montrent qu'en comparaison internationale, la Suisse reste un pays où il fait plutôt bon vivre.²

L'expérience politique, sociale et culturelle qui s'est constituée autour de la pratique et de l'entretien de ce mythe a une valeur qui va au-delà de notre confort, ou d'une réussite helvétique à

² La Suisse avait un revenu par tête de 81'323 dollars US en 2013, ce qui la place (après correction des disparités de pouvoir d'achat) au 7^{ème} rang mondial ; son IDH (indice de développement humain) de 0,917 la place au troisième rang mondial, après la Norvège et l'Australie.

divers égards enviable. Elle peut être utile à d'autres, et tout particulièrement à l'Europe, autre projet politique confronté à des défis similaires, notamment la gestion de la diversité des appartenances et la « compatibilisation » des différents niveaux de participation et d'identification. L'expérience suisse, remarquablement originale, a une importance qui va au-delà de ses frontières. Cette expérience a été rendue possible par un mythe dans lequel l'engagement des uns et des autres pour l'apprentissage des langues nationales joue un rôle symbolique qui est, en dernière analyse, irremplaçable.

Tout cela nous conduit à dire quelques mots du rôle de l'anglais.

5. Pourquoi ne pas se contenter de l'anglais ?

Parce que l'anglais, utile ou même indispensable pour un vaste éventail d'activités, ne peut pas servir à tout, et notamment pas de ciment pour la *Willensnation*.

L'anglais est une langue qui donne accès à des réseaux de communication d'une ampleur sans égal ; elle tient une place largement dominante dans les échanges commerciaux et scientifiques internationaux ; pour qui aime lire, la richesse de la création littéraire en anglais (dans ses différentes variantes, nationales et régionales, dans l'original ou en traduction) est une source constante de splendides découvertes ; bref, l'anglais est utile sur toutes sortes de plans, il ouvre de très nombreuses portes, *apprenons-le*. Pas une ligne de ce que le soussigné a pu écrire et publier ne dit le contraire.

En revanche, le fait que l'anglais soit utile ne veut pas dire qu'il soit utile partout. Le fait qu'il joue certains rôles ne veut pas dire qu'il peut jouer tous les rôles. En particulier, il ne peut pas, *par définition*, jouer le rôle de ciment dans l'entretien de notre projet national, puisque celui-ci est *basé* sur le fait même de l'engagement dans ce projet, et puisque ce projet est lié à nos langues nationales, comme on l'a vu plus haut. Le sens profond de la *Willensnation*, dont nous oublions, ici en Suisse, à quel point elle représente quelque chose d'original, ce n'est pas

seulement de faire tenir ensemble des communautés aux langues, traditions et cultures différentes : son sens tient au fait d'entrer volontairement dans une entreprise de rencontre et de coopération, avec l'état d'esprit que cette démarche requiert. Cette démarche est indissociable d'une volonté d'ouvrir la porte à une connaissance réciproque plus directe. Certes, cette connaissance n'a pas besoin d'aller très loin, en tout cas pas pour tout le monde, mais la possibilité de l'acquérir est indispensable à la viabilité du projet.

Certains disent que les Suisses de langues différentes s'entendent d'autant mieux qu'ils se parlent assez peu. Peut-être, mais cela ne change rien au fait que la *Willensnation* ne se charge de substance que si nous avons au moins la possibilité de nous connaître, et qu'assez d'entre nous font l'effort de le faire – un peu, beaucoup, c'est une autre question : mais il faut un minimum d'engagement pour cela, et l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales reste le meilleur témoignage de cet engagement.

14

Si bien que nous apprenions l'anglais, il ne peut pas, *par définition*, nous donner un accès plus que superficiel aux cultures des uns et des autres. Car en effet, pour connaître la Suisse romande, il faut parler le français. Pour connaître la Suisse alémanique, l'allemand, complété par une familiarité au moins réceptive avec le suisse-allemand, est indispensable.

C'est là qu'il faut démonter une autre idée fausse, aux termes de laquelle le problème ne serait que de « communiquer ». Or on sait bien que la langue ne se limite pas à la communication, et que la communication ne se limite pas au transfert d'information. Cette évidence, bien connue en linguistique et en sciences de la communication, a une importance toute particulière dans le cas du quadrilinguisme suisse, qui en offre du reste une éloquente illustration. L'anglais peut nous permettre d'échanger toute l'information qu'on voudra, mais pas de nous *connaître* réciproquement – et, par conséquent, il ne peut pas suffire à entretenir et à faire vivre notre projet commun.

6. *Les langues nationales doivent-elles absolument être enseignées dès l'école primaire ?*

Pas forcément. Mais renoncer à le faire nous fait courir de sérieux risques de délitement du projet commun, à moins que cela soit compensé par des mesures dont l'adoption est pratiquement exclue.

C'est là une des questions-clefs du débat ; on y reviendra plus loin sous l'angle de la pédagogie et de l'apprentissage des langues, mais il faut l'aborder ici sous l'angle politique, au travers de la politique d'enseignement des langues, qui se reflète dans la définition du curriculum des élèves suisses.

A priori, ou plutôt *in abstracto*, il n'est pas nécessaire d'aborder l'enseignement de telle ou telle langue (français, anglais, allemand, ou autre) avant tel ou tel âge. Après tout, le passé n'est pas si lointain où la plupart des écoles publiques, en dehors des régions de langue italienne ou romanche ou dans quelques communes bilingues comme Bienne, n'offraient aucun cours de langue étrangère avant l'âge de douze ans environ, coïncidant souvent avec l'entrée dans le cycle dit « Secondaire I ». La cohésion nationale y a parfaitement survécu. Pourquoi cela ne marcherait-il pas aussi maintenant ? Pourquoi ne pas enseigner l'anglais dès l'âge de quatre ou cinq ans, et attendre l'âge de onze ou douze ans pour les langues nationales ? Somme toute, c'est exactement ce que préconisent divers commentateurs, qui élèvent même cette formule au rang de solution « pragmatique » (terme manipulateur s'il en fut).

In abstracto, d'accord. Mais ce n'est jouable qu'à deux conditions.

La première, c'est qu'une langue nationale introduite plus tardivement dans le curriculum soit enseignée dans des conditions extrêmement favorables en termes de dotation horaire, de formation des enseignants, de soutien aux apprentissages, de recours à l'enseignement par immersion, d'encouragement aux échanges et aux séjours linguistiques, etc.

Or faire l'hypothèse de conditions aussi favorables est *totale­ment irréaliste*. Nous savons tous que les autorités des cantons qui reportent l'enseignement du français au secondaire n'auront pas, en échange, les moyens financiers ou politiques de le doter davantage. Et qui peut croire qu'une langue *réputée* plus difficile, moins populaire que l'anglais auprès des élèves, et enseignée plus tard, finira par être apprise *mieux* qu'avant ? C'est une plaisanterie. Protester vertueusement que le report de l'enseignement des langues nationales ne remet pas en cause leur apprentissage dans son principe, et qu'on pourra les apprendre tout aussi bien, voire mieux, dans un deuxième temps, c'est faire preuve de beaucoup d'optimisme, ou de naïveté, ou de malhonnêteté ; et c'est surtout se donner bonne conscience à bon compte.

Car personne n'est dupe : repousser l'enseignement du français de l'enfance à la jeune adolescence est certainement le prélude, à court ou moyen terme, à en faire une branche purement facultative. Et son statut facultatif est le ticket garanti vers la marginalisation du français en Suisse alémanique, et il ne sera plus choisi que par une minorité. Du reste, en position symétrique, le sort de l'allemand en Suisse romande ne serait guère plus enviable. Dans une Suisse dont la plupart des habitants ne connaîtraient, à terme, aucune autre langue nationale, cette impossibilité d'accès direct aux cultures des uns et des autres saperait dans ses fondements mêmes le projet politique. Cela serait une dérive vers une situation « à la belge », pays miné de l'intérieur et dont l'éclatement, sinon achevé *de iure*, est déjà largement réalisé *de facto*.

La seconde condition pour que le report de l'enseignement des langues nationales n'affaiblisse pas le projet politique national, c'est la préséance, ou au moins la place *non inférieure* de ces langues nationales par rapport à une langue tierce – en l'occurrence l'anglais. Souvenons-nous : à l'époque, jusque dans les années 70-80 selon les cantons, où il n'y avait ni allemand précoce ni *Frühfranzösisch*, l'anglais n'intervenait que plus tard dans le cursus. La préséance des langues nationales était bien établie, et la situation d'il y a trente ou quarante ans n'était

donc pas du tout la même. Cette préséance n'existe déjà plus dans les cantons de Suisse centrale et orientale qui enseignent l'anglais en premier. Les décisions de Thurgovie et de Nidwald consacrent la primauté de l'anglais, et les choses ne vont pas en rester là : tout indique que le report de l'enseignement d'une langue nationale est le prélude à sa relégation au rang de matière facultative.³

À nouveau, c'est là un choix possible, mais il faut être honnête sur les objectifs que l'on poursuit quand on prend (ou quand on soutient) de telles décisions, et sur les effets qui en découleront. Le parallèle avec les programmes scolaires d'il y a trente ou quarante ans est fallacieux, et il est pratiquement *impossible* que le report de l'enseignement des langues nationales ne débouche pas sur une érosion du niveau de compétences dans ces langues. Et, comme on l'a vu, ceci ne peut pas rester sans conséquences sur la substance et la viabilité de notre projet politique. Prétendre qu'on peut donner la préséance à l'anglais sans que cela entraîne quelque autre effet, sans que cela ait un coût, est une position dépourvue de toute crédibilité.

Le report de l'enseignement des langues nationales, du « pragmatisme » ? Allons donc. C'est plutôt d'une grande imprudence.

³ Tout comme les langues étrangères (allemand, français) sont devenues facultatives dans le curriculum des écoles d'Angleterre et du Pays de Galles en 2000. Les inscriptions d'étudiants dans les facultés de langues des universités anglaises se sont ensuite effondrées. Il est intéressant de noter que les autorités viennent de revenir en arrière et de rétablir, pour la rentrée de septembre 2014, l'obligation pour les élèves des écoles relevant du système public (les « maintained schools ») d'étudier des langues étrangères dans le *Key Stage 2* (7-11 ans) et le *Key Stage 3* (11-14 ans). Au-delà (*Key Stages 4* et *5*), ces matières ne sont plus obligatoires, mais les écoles restent tenues de les offrir.

II. Les considérations économiques

7. *N'est-il pas vrai que dans la vie économique, l'anglais a pris le dessus et qu'il a déjà supplanté les langues nationales ?*

Non. C'est tout simplement faux, et les chiffres le montrent : les langues nationales sont utilisées plus que l'anglais dans les contacts professionnels entre les régions linguistiques.

Un cliché tenace veut que les Suisses se parlent d'ores et déjà en anglais et qu'en pratique, les langues nationales soient inutiles. Combien de fois faudra-t-il le répéter ? C'est faux, et les données d'enquête sont là pour le prouver.

Une enquête de la *Fachhochschule Nordwestschweiz* (Olten) publiée en 2005 auprès de plus de 2000 entreprises et 1000 employés montre que dans les contacts par-dessus les frontières linguistiques, chaque semaine, les entreprises alémaniques utilisent le français autant, voire plus que l'anglais (39% et 37% respectivement), et les Romands utilisent l'allemand plus que l'anglais (39% et 36% respectivement).

Une autre enquête a été réalisée en 2007-2008 dans le cadre d'une étude financée par le Fonds national de la recherche scientifique auprès d'un échantillon, plus petit (200) mais représentatif (en termes de région linguistique et de secteur économique) de l'industrie en Suisse romande et alémanique. Elle montre que les entreprises suisses manquent de personnel sachant les langues nationales plus que de personnel sachant l'anglais. En Suisse alémanique, 77% d'entre elles manquent de collaborateurs sachant le français, contre 51% qui manquent d'anglophones. On mesure bien, avec ces chiffres, quelle erreur commettraient les cantons alémaniques en renonçant au français. En Suisse romande, l'écart est plus faible, mais il va

dans le même sens : 42% des entreprises manquent de personnes qui savent l'anglais, et 54% de personnes qui savent l'allemand. De façon générale, c'est au niveau des directions générales et dans les ventes que les inadéquations sont les plus marquées. L'intérêt de cette deuxième enquête, c'est qu'elle concerne l'industrie et non pas les services (banque, assurance, etc.). On peut supposer que les langues sont importantes dans le secteur tertiaire, où le service vendu est imbriqué dans la communication, donc inséparable de la langue. Dans le secteur secondaire, que l'on fabrique des roulements à bille, des boissons gazeuses ou de la moquette industrielle, le produit n'est pas étroitement lié à la langue. Or même là, les chiffres montrent que les langues nationales sont plus recherchées que l'anglais.

Ce sont là les chiffres les plus récents, mais ils ne font que confirmer les données d'une enquête précédente réalisée au milieu des années nonante auprès d'un échantillon représentatif de 2400 personnes dans les trois principales régions linguistiques de Suisse⁴ : parmi les Romands qui utilisent une langue étrangère au moins une fois par semaine dans leur activité professionnelle, c'est l'allemand pour 30% d'entre eux, et l'anglais pour 28% ; même résultat en Suisse alémanique, avec 36% pour le français et 34% pour l'anglais. Répétons-le : tous les chiffres dont nous disposons à ce jour confirment que les langues nationales sont utilisées autant, voire davantage que l'anglais dans la vie économique, *Punkt, Schluss*.

Dès lors, il est regrettable d'entendre divers intervenants dans le débat continuer à asséner le contraire dans une ignorance manifeste de cette réalité. Et lassant d'entendre certains journalistes, dans des émissions d'actualité à des heures de grande écoute, demander avec insistance à leurs invités si l'on ne devrait pas favoriser l'anglais « par pragmatisme », au motif que ce serait l'anglais qui compte « dans la vie économique ».

⁴ Pour des raisons d'échantillonnage et de traitement statistique, les communes de langue romanche n'ont pas pu être prises en compte dans cette enquête.

Étrange : c'est un peu comme s'il fallait à toute force que les clichés s'imposent, car la réalité bousculerait trop certaines idées reçues.

Donc répétons-le inlassablement : oui, l'anglais est très utile, et dans certaines activités, il est indispensable. Mais dans l'ensemble, les langues nationales sont tout aussi utiles dans la vie professionnelle, et elles le sont parfois davantage.

8. Les langues nationales rapportent-elles quelque chose sur le marché du travail ?

Oui. La maîtrise des langues nationales est rémunératrice et donne lieu, à formation et expérience professionnelle égale, à des différentiels de salaire importants, comparables et parfois supérieurs à ceux que donne la maîtrise de l'anglais.

L'idée que les langues nationales ne rapportent rien est une des inepties les plus constamment serinées dans certains médias et par certains politiques ou commentateurs. Car c'est faux, et les chiffres sont là. Ils ne devraient du reste pas surprendre, car ils corroborent les faits que l'on vient de rappeler à l'égard de l'utilité des langues nationales.

20

En quelques mots, on constate, pour les hommes avec un « bon » ou « très bon » niveau dans la langue considérée, à *formation et expérience similaires* :

- o une forte rentabilité de l'anglais, car des compétences en anglais donnent lieu, chez ceux qui les ont, à une prime salariale moyenne de l'ordre de 10% en Suisse romande, de 18% en Suisse alémanique et de 12% en Suisse italienne ;
- o une forte rentabilité des langues nationales, avec des différentiels salariaux moyens de 14% aussi bien pour les compétences en français en Suisse alémanique que pour les compétences en allemand en Suisse romande ; en Suisse italienne, les différentiels sont de 17% pour la maîtrise du français comme pour celle de l'allemand.

Les résultats pour les femmes tendent à être moins stables en raison d'une contrainte classique de la recherche statistique sur

le revenu du travail, à savoir la difficulté d'estimer correctement, pour les femmes, le nombre pertinent d'années d'expérience professionnelle.

Avec des bases de données plus importantes, les analyses pourraient être affinées, et les données elles-mêmes mériteraient d'être actualisées ; il reste que nous disposons là, pour la Suisse, des premières estimations jamais calculées en Europe de la rentabilité, sur le marché du travail, des compétences en langues étrangères (« L2 » et « L3 », le terme « L1 » désignant la langue maternelle ou principale).⁵

Les choses changent au fil du temps, et il est possible (quoique improbable) que la rentabilité des langues nationales ait notablement fléchi, et celle de l'anglais considérablement augmenté ces dernières années. Néanmoins, et surtout au vu des données récentes sur les besoins des entreprises, il est quasi certain que les compétences en langues nationales restent rémunératrices sur le marché du travail. Bref, ce sont là des compétences qu'il est toujours utile d'acquérir, et qui rapportent souvent autant, et parfois plus, que des compétences de niveau équivalent en anglais. Dire que les langues nationales ne valent rien en termes économiques n'est qu'ignorance ou désinformation.

⁵ Certains courants de la recherche sociolinguistique actuelle remettent en cause la distinction entre « langue maternelle » et « langues étrangères », et quelques auteurs vont jusqu'à mettre en doute l'existence même de langues distinctes comme « le français », « l'allemand », « le turc », etc., préférant parler d'une aptitude à communiquer qui transcende les différences entre langues « nommées » au point de rendre ces différences sans portée, voire sans existence réelle. De telles considérations sont, au mieux, spéculatives. En pratique et pour la très grande majorité des locuteurs, ces langues existent bel et bien en tant que réalités distinctes.

9. *L'anglais n'est-il pas la seule langue qui compte vraiment à l'international, notamment pour le commerce extérieur ?*

Oui, l'anglais est important, essentiel même, et comme on l'a dit plus haut, *apprenons-le*. Il n'y a aucune raison de s'en priver. Mais sa diffusion et son utilisation sont constamment surestimées.

L'anglais serait la langue étrangère la plus répandue parmi les Européens ? Certes. Mais elle n'est pas parlée par tous les Européens, loin de là. Selon les données Eurobaromètre de 2012, 7% de ceux qui savent l'anglais comme langue étrangère le savent « très bien », et 17% le savent « bien ». Mais 12% n'ont que des bases d'anglais et 64% des Européens ne le savent pas du tout. Ces chiffres sont corroborés par l'*Enquête sur l'éducation des adultes* (2011) qui compte plus de 200'000 observations réparties dans 23 pays.

L'anglais est la langue maternelle de quelque 7% de la population mondiale, et selon les estimations (ou, plus précisément, selon les critères de compétence qu'on adopte pour dire que quelqu'un « parle » une langue), on multiplierait ce pourcentage par deux (au moins) ou par trois et demi (au plus) pour avoir un ordre de grandeur du pourcentage de la population mondiale qui sait l'anglais ou au moins se débrouille dans cette langue. Il reste que 70% de la population mondiale ne sait pas l'anglais. Affirmer, comme certains journalistes le répètent trop hâtivement, que « l'anglais est la langue universelle » n'est même pas une approximation ou une imprécision : c'est de l'aveuglement, ou c'est une tromperie sur la marchandise.

Dire que l'anglais est « la langue des affaires » est un autre exemple de vision tronquée et trompeuse : oui, bien sûr, c'est une langue très utile, mais ce n'est pas la *seule* langue utile. On l'a noté dans le cas de la Suisse ; on peut en dire autant à l'échelle mondiale. De récentes études (qualitatives et non quantitatives, il est vrai), réalisées dans le cadre d'un vaste projet de recherche européen sur une quinzaine de pays, montrent que même dans des multinationales où l'on proclame que tout se passe en anglais car ce serait la langue « officielle » de l'entreprise, la réalité est toute autre, car les employés, dans

les faits, utilisent constamment diverses langues, à commencer par leur langue maternelle autre que l'anglais. La réalité de la vie économique est plurilingue.

En commerce international, bien des transactions peuvent avoir lieu en anglais. Mais quand la concurrence est vive pour une commande en Allemagne ou en Autriche, et même si le client germanophone comme le fournisseur romand savent tous deux l'anglais, le fournisseur romand qui peut passer à l'allemand bénéficiera, toutes autres choses égales par ailleurs, d'un petit plus par rapport au concurrent britannique, espagnol ou finnois qui n'aurait pas l'allemand dans son répertoire. Cela ne marchera évidemment pas à tous les coups, mais tendanciellement, c'est un avantage. De façon symétrique, un Alémanique qui sait le français dispose d'un atout sur les marchés français, algérien, malgache ou canadien.

Selon une analyse économétrique des flux du commerce international publiée en 2012, les échanges entre deux pays francophones sont 22% plus élevés que ceux qu'on observe entre deux pays comparables en termes de population, de PIB par tête ou de participation à un accord commercial mais qui n'ont pas le français en commun. Et cela vaut tout particulièrement en situation de crise : quand les échanges marquent le pas, les liens commerciaux avec les pays avec lesquels on partage une langue résistent mieux. Rappelons au passage que quand on parle d'échanges, il ne s'agit pas que de ventes, mais aussi d'achats : les contacts directs avec les fournisseurs, personnalisés grâce au choix de la langue utilisée, donnent accès à de meilleures conditions de prix, de qualité ou de délais de livraison. Pour toutes ces raisons, nos langues nationales sont des atouts économiques.

10. La recherche scientifique se fait en anglais. Pourquoi s'obstiner à employer l'allemand et le français dans les universités ?

L'idée que l'anglais est « la » langue de la recherche et de la science est un cliché : les pratiques linguistiques réelles, dans la recherche et l'innovation, sont nettement plus complexes.

On pourrait écrire des livres entiers sur les petits viols de la logique et des faits auxquels il faut consentir pour prétendre que « l'anglais est *la* langue de la recherche et de la science ».

Oui, l'anglais est la principale langue de communication entre chercheurs de langues différentes. Mais ce qui est vrai dans les revues scientifiques ou les colloques internationaux ne l'est pas partout. Il ne faut pas oublier deux choses : premièrement, la recherche de tous les jours ne se passe *pas* qu'en anglais. Au contraire, dans nombre d'équipes de recherche, même internationales, travaillant dans l'université X ou Y, la langue locale est utilisée dans la communication interne ; c'est la principale et parfois la seule langue de travail, même si chaque membre de l'équipe peut lire des articles scientifiques en anglais, et, en principe, aussi en écrire. La science réelle, au quotidien, se fait dans plusieurs langues. Dire que la recherche opère en anglais (sous-entendu : « en anglais seulement ») est donc faux.

Deuxièmement, il existe une masse de production scientifique dans d'autres langues, avec colloques et publications à la clef. C'est évidemment le cas en chinois, langue dans laquelle la quantité de recherche produite et publiée croît de façon exponentielle : des revues telles que le *New Scientist* et *Nature* nous annoncent que la Chine sera la première nation productrice de recherche scientifique d'ici 2020. Mais d'autres sphères linguistiques connaissent une recherche active. Devinette : combien le Brésil compte-t-il, toutes disciplines confondues, de revues scientifiques et techniques (et répertoriées par l'*Instituto Brasileiro de Informação em Ciência e Tecnologia*) ? Allez-y, dites un chiffre ! La plupart des gens, quand on les interroge, avancent un chiffre de quelques dizaines. Eh bien non. *Guess again*. Le chiffre véritable, publié en 2005, est de 5'986. Vous avez bien lu : cinq mille neuf cent quatre-vingt-six périodiques, dont l'écrasante majorité publie des textes en portugais – et beaucoup en portugais *seulement*. Le Brésil est un pays de quelque 200 millions d'habitants : en travaillant, sur un mode bilingue espagnol-portugais, avec les chercheurs hispanophones du continent, la recherche latino-américaine reflète l'importance d'un ensemble de près de 600

millions d'habitants – 70% de plus que les États-Unis et le Canada réunis.

Il ne s'agit évidemment pas de nier le rôle central et dominant de l'anglais dans la vie scientifique ; du reste, quelques-uns des ouvrages cités à la fin de ce petit texte sont en anglais. *No problem*. Mais il faut rappeler que ce n'est pas pour autant la *seule* langue de la science et de la recherche, contrairement au cliché erroné que certains répètent complaisamment.⁶ Une intéressante question émergeant en filigrane est celle des raisons pour lesquelles certains commentateurs s'obstinent à surestimer la présence d'une langue dominante et, du même coup, à *invisibiliser* les autres ; cela renvoie à des questions de pouvoir et à des enjeux géopolitiques qu'on n'abordera pas ici, mais qui sont bien réels.

⁶ Une question différente est de savoir s'il serait *souhaitable* que la recherche scientifique fonctionne en une seule langue, notamment pour faciliter l'échange d'information. L'avis majoritaire, étayé par des travaux qui commencent tout juste à apparaître, est que si cela devait devenir le cas, ce serait une sérieuse perte, car la créativité (et, par voie de conséquence, l'innovation) prospèrent justement quand des perspectives différentes se rencontrent et se combinent dans des visions nouvelles. Cette différence dans les perspectives a beaucoup moins de chances d'apparaître dans une recherche monolingue et, partant, monoculturelle.

III. Les considérations pédagogiques

11. Les avis sur la question de l'âge idéal d'apprentissage des langues étrangères sont contradictoires. Est-il réellement important de les aborder dès le plus jeune âge ?

Ce n'est pas indispensable, mais c'est souhaitable, et il y a toutes sortes d'excellentes raisons de commencer tôt.

C'est malheureux, mais cette question est à présent instrumentalisée dans le débat public, y compris par ceux qui, jusqu'alors, n'avaient cure de ces questions pédagogiques.

Rappelons d'abord que le succès dans l'apprentissage des langues étrangères dépend de plusieurs facteurs, qu'on peut classer en trois grands groupes.

Certains de ces facteurs sont propres à l'élève et à son environnement familial : goûts personnels, motivation, âge, attitudes des parents, compétences linguistiques et capital culturel de la famille, historique personnel de mobilité dans différentes aires linguistiques, et sans doute facilité plus ou moins grande dans l'approche des matières linguistiques ; ces facteurs sont du reste liés les uns aux autres.

D'autres facteurs relèvent du système éducatif : dotation horaire, pertinence des méthodes pédagogiques, qualité des moyens d'apprentissage, formation et expérience des enseignants, soutien complémentaire sous forme d'échanges et de séjours linguistiques, etc. Bref, il s'agit là de facteurs qu'une politique d'enseignement des langues peut en principe contrôler, et qu'elle peut doser en fonction des objectifs poursuivis et des ressources à disposition.

Dans un troisième groupe, on trouve les facteurs sociétaux : usage de ces langues dans différents contextes (médias écrits et audiovisuels, Internet, publicité) par différents types d'acteurs (administrations, entreprises, associations) que l'on rencontre dans les différentes activités de la vie (travail, loisir, déplacements). Tous ces facteurs se combinent pour donner à différentes langues une visibilité différente et, partant, un prestige plus ou moins grand, qui les rend plus ou moins désirables comme objets d'apprentissage.⁷

L'enseignement et l'apprentissage des langues s'inscrivent donc dans un champ extraordinairement complexe dont aucune recherche n'a, à ce jour, complètement démêlé l'écheveau. En la matière, il faut absolument éviter les simplifications et les jugements à l'emporte-pièce.

27

Qu'en est-il, dès lors, d'un de ces facteurs, à savoir l'âge auquel on apprend une langue ? Limitons-nous ici à deux remarques.

Premièrement, l'âge n'est pas déterminant : on peut apprendre une langue à tout âge, en exploitant relativement plus, ou relativement moins, différentes stratégies d'apprentissage. Il est vrai que plus les années avancent, moins on a de temps et d'espace mental à consacrer à l'apprentissage d'une langue. En outre, la difficulté, objective ou subjective, de l'apprentissage d'une langue peut évoluer avec l'âge, notamment pour ce qui a trait à ce que, pour faire simple, on appellera « l'accent ».⁸ Mais l'apprentissage tardif n'est nullement exclu.

⁷ Ceci au niveau des tendances générales. Car on peut aussi être pris de passion pour une langue obscure et méconnue et se lancer à corps perdu dans son apprentissage... mais alors, il ne s'agit pas des langues proposées dans les programmes scolaires !

⁸ La question de la « difficulté » d'une langue est âprement débattue parmi les sociolinguistes. Certains mettent en doute la possibilité même de catégoriser une langue comme *objectivement* plus difficile qu'une autre. Il existe toutefois un certain consensus autour de l'idée que la difficulté d'apprentissage d'une langue est une fonction de sa distance par rapport aux langues que l'on sait déjà, notamment la

Deuxièmement, il semble que l'effet de l'âge ne soit pas linéaire. Une explication possible pourrait être la suivante : dans les très jeunes années, l'apprentissage d'une deuxième ou d'une troisième langue peut bénéficier de l'activation des mêmes mécanismes que ceux qui sont mis en œuvre pour l'acquisition de la langue maternelle. Cette plasticité s'estompe aux alentours de six ou sept ans, avec une variabilité considérable entre les sujets, et l'on peut dire que l'âge d'introduction des langues nationales (allemand précoce, *Frühfranzösisch*) n'est, par conséquent, pas *le meilleur* possible. Mais cela ne veut évidemment pas dire que cet enseignement doive être inefficace ! Un autre moment favorable à l'apprentissage intervient aux alentours de douze ans, à l'âge où s'affirment chez les jeunes certaines facultés analytiques. Cela permet le recours à l'abstraction, et donc à la généralité, dans l'enseignement des langues. En d'autres termes, on pourra (avec des méthodes fondamentalement différentes de celles qu'on aurait utilisées dans la petite enfance), progresser plus rapidement dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

28

Résumons-nous : l'âge joue un rôle complexe, mais globalement, mieux vaut tôt que tard, d'autant plus qu'un investissement effectué plus tôt dans la vie pourra être, ensuite, valorisé sur un plus grand nombre d'années. Un Romand qui acquiert de bonnes bases d'allemand dès l'école primaire pourra en profiter au moment des années très formatrices de l'adolescence et de la post-adolescence en allant séjourner, voire étudier à Berlin ou à Zürich, alors que de telles options seraient considérablement réduites si l'apprentissage est repoussé à l'âge adulte. Et il en va de même, bien entendu, pour un jeune Alémanique – qu'il envisage un séjour à Paris, Lausanne, Montréal ou Dakar.

langue maternelle. Cela peut concerner aussi bien la morphosyntaxe, avec le cas classique des déclinaisons complexes de la langue russe, que la phonologie, avec les difficultés que présentent des langues tonales comme le chinois ou le thaï, ou des langues à clics comme le zoulou ou le xhosa. De façon générale, on peut dire que ces défis sont plus faciles à relever quand on est plus jeune.

12. *L'enseignement des langues nationales reste un échec. Pourquoi ne pas y renoncer une fois pour toutes ?*

L'enseignement des langues nationales livre des résultats décevants, mais il existe toute une panoplie de stratégies qui permettraient de renforcer son efficacité. Encore faut-il le vouloir et bien choisir ses priorités.

Les chiffres du dernier recensement fédéral indiquent que les Suisses savent et utilisent plusieurs langues de façon régulière, et que 40% à 50% d'entre eux peuvent être considérés comme bilingues. Il reste que le niveau acquis par les jeunes gens en langues nationales reste bien en-deçà de ce que l'on aurait pu attendre.

Mais ce dont nous devrions tout spécialement nous soucier dans l'enseignement des langues, ce sont des questions de perception et d'image. Comme le montrent les résultats (pas encore publiés à l'heure où sont écrites ces lignes) d'une récente enquête auprès des jeunes gens qui se présentent au recrutement qui précède l'école de recrues, *l'image* de l'enseignement des langues nationales est assez désastreuse, sauf auprès d'une petite frange de convaincus. Sur plus de 36'000 répondants, 62% estiment que la « première autre langue nationale » n'est pas nécessaire à la formation (contre 38% qui pensent qu'elle l'est) ; l'un des chiffres les plus préoccupants, c'est que 77% considèrent que l'enseignement de cette langue n'était pas stimulant et intéressant (contre un petit 23% qui déclarent le contraire).

Quelles sont les conséquences qu'il faut en tirer ? Celle qu'il faudrait baisser les bras ? Avant de se désespérer, rappelons qu'on ne fait pas forcément beaucoup mieux en mathématiques, mais personne n'en tire argument pour dire qu'il faudrait reporter l'enseignement des mathématiques ou cesser carrément d'enseigner cette matière. Ne faut-il pas plutôt en déduire qu'il faut se donner les moyens de réussir ? Il y a bien des raisons de préférer cette deuxième manière de voir, d'abord

parce qu'elle est optimiste plutôt que défaitiste, et surtout parce que, comme on l'a dit dans les premières parties, c'est une nécessité politique et un avantage économique.

Dès lors, que peut-on faire ? On ne se lancera pas ici dans un catalogue de mesures, mais il peut être utile de citer quelques orientations et priorités.

Premièrement, il faut absolument dépoussiérer l'enseignement des langues nationales en le liant plus directement à des réalités de terrain. Certes, c'est difficile, et plus difficile assurément à Frauenfeld, Stans ou Vevey qu'à Bâle, Brigue ou Fribourg. Plus on est près de la frontière linguistique, plus les échanges et contacts du quotidien peuvent être intégrés à la démarche pédagogique. Quand on est loin de cette frontière, il faut être créatif et faire flèche de tout bois : échanges occasionnels, médias audiovisuels, mise en évidence des contacts possibles à l'avenir grâce au voyage... La Suisse est riche d'une tradition pédagogique de tout premier ordre, et elle compte nombre d'enseignants de langue enthousiastes et compétents dans toutes les régions du pays ; ils doivent absolument être soutenus dans leurs efforts, sans mégoter sur les moyens qu'on leur accorde. Leur importance pour l'avenir de la Suisse ne saurait être surestimée.

30

Le recrutement de ces enseignants n'est pas sans importance, et il n'est pas certain qu'il soit toujours optimal de confier l'exposition des enfants à l'allemand ou au français à des enseignants généralistes dont certains, au fond, ne sont pas particulièrement portés sur les langues et ne sentent pas à l'aise quand ils les abordent en classe. On n'entrera pas ici dans une discussion qui deviendrait vite très technique, mais peut-être les modalités de mise en œuvre de l'allemand précoce et du *Frühfranzösisch* méritent-elles d'être révisées de fond en comble.

Au chapitre de la rénovation et du dépoussiérage, on mettra aussi la question des moyens d'enseignement (manuels, supports audio-visuels, outils en ligne, etc.). Des efforts

importants et louables ont déjà été entrepris. Ont-ils été suffisants, et surtout adéquatement ciblés ? Il ne m'appartient pas d'en juger, mais divers témoignages glanés au fil des conversations avec des enseignants et des apprenants donnent à penser qu'il y a encore beaucoup à faire. Et pour cela, il peut être utile que les didacticiens ne travaillent pas seuls, mais en collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines, tels que des sociolinguistes et des sociologues (et je m'empresse d'ajouter que ce n'est pas là une liste fermée).

Deuxièmement, il convient de tabler, dès que possible et autant que possible, sur l'enseignement bilingue, dit aussi en immersion partielle. Le principe est bien connu : certaines matières (disons : un bon tiers du programme) sont enseignées non pas dans la langue maternelle de l'apprenant, mais dans la langue cible, celle qu'on veut enseigner. En Suisse, on a généralement introduit cette formule « par le haut », c'est-à-dire que des filières bilingues sont proposées dans le cadre gymnasial, pour les années qui précèdent la maturité. Compte tenu du manque de moyens, et notamment du manque d'enseignants, c'était là un choix judicieux. Mais ces filières ne réussissent de loin pas à répondre à la demande. Il faut donc – c'est une priorité – étendre cette offre, horizontalement et verticalement.

Horizontalement, cela veut dire l'offrir pas seulement dans les gymnases ou collèges (selon la désignation cantonale), mais aussi dans les autres filières, y compris les apprentissages, ce qui toucherait beaucoup plus de jeunes gens. Du reste, il existe déjà quelques filières bilingues pour les apprentissages d'employé de commerce. Rendre la chose obligatoire poserait au moins autant de problèmes que cela n'en résoudrait, et le choix d'une filière bilingue peut continuer à relever strictement de l'apprenant et de ses parents. On le sait, l'offre ne suffit pas à satisfaire la demande, et il y a certainement bien assez de demande encore non satisfaite pour remplir de nouvelles filières bilingues.

Verticalement, cela suppose de faire « descendre » cet enseignement vers une année de plus en plus précoce du curriculum. L'enseignement de l'histoire ou des maths dans une autre langue aura ainsi été préparé par les cours de cette langue offerts (eux, à titre obligatoire) dès l'école primaire, dotant du même coup l'enseignement des langues au primaire d'une utilité pratique manifeste.

Pour cela, il faut des enseignants compétents et du matériel scolaire approprié : tout cela ne s'improvise pas, et c'est une raison de plus de faire du développement des filières bilingues une priorité. Mais attention : la priorité, c'est bien le développement de filières bilingues *en langues nationales* : français et allemand à Genève, allemand et français à Saint-Gall ! Il existe une demande pour ces filières, qui peuvent devenir des formules éducatives très recherchées, tout comme l'enseignement par immersion jouit au Canada d'une grande popularité, notamment dans l'Ontario anglophone où elles permettent de bien apprendre le français.

13. L'utilité politique et économique des langues nationales suffit-elle à justifier et à ancrer leur apprentissage ?

Leur utilité pratique est évidente, mais elle doit être complétée par une *appropriation* des langues les uns des autres.

Il convient de commencer par prévenir contre un faux débat, qui opposerait des motivations « utilitaristes » à des motivations « humanistes ». Du point de vue de l'analyse économique (discipline d'où vient l'auteur de ces lignes), ce clivage n'existe pas : chacun, dans la vie, cherche à « faire au mieux avec ce qu'il a » (techniquement, on parle de « maximisation d'utilité sous contrainte »). Cela concerne la vie professionnelle comme la vie privée, et les décisions matérielles et financières tout comme les questions symboliques et affectives ; ces différents enjeux sont présents simultanément dans la réalité de la vie. Par conséquent, il n'y a pas non plus de coupure radicale entre différentes raisons d'apprendre des

langues : on les apprend *parce qu'on a de bonnes raisons de le faire*, que ces raisons tiennent à leur utilisation professionnelle ou à l'amour de la littérature. C'est simplement le dosage de différentes motivations qui peut varier selon les personnes, leur histoire personnelle, leur milieu social, leur cadre de vie et leurs objectifs.

Nous avons vu qu'il y a de solides raisons politiques et économiques d'apprendre les langues nationales, ce qui suffit à justifier qu'on les enseigne. Mais on peut faire mieux en encourageant les jeunes à développer d'autres motivations encore, et c'est là qu'intervient la question de l'*appropriation*. Certes, cela ne se décrète pas, mais cela peut se cultiver : il faut que les jeunes Suisses *s'approprient* les autres langues nationales, et les politiques éducatives peuvent y contribuer.

33

Il est important de bien comprendre le sens de ce terme *d'appropriation*, car il peut vite tourner à la métaphore creuse.⁹ Par appropriation, j'entends un sentiment de lien, une certaine familiarité, éventuellement un sentiment de participation ou d'implication, qui concerne la langue-cible et les contextes politiques, sociaux et culturels dans lesquels elle s'utilise. Certes, c'est assez diffus, mais c'est important.

C'est pour cela qu'il est par exemple nécessaire, pour encourager les Alémaniques à s'intéresser au français, de rappeler que le français, ce n'est pas que la petite Romandie, ou une France qui souffre actuellement d'un certain déficit d'image. Il faut faire valoir en Suisse alémanique le fait que la Suisse est membre, depuis 1997, de la Francophonie. Il s'agit ici de la Francophonie avec un « F » majuscule, donc une

⁹ On rencontre, dans certains courants de la recherche en linguistique appliquée, des allusions à l'*ownership* (la « propriété ») d'une langue. Ces allusions renvoient à une toute autre idée – au demeurant passablement trompeuse – à savoir la légitimité qu'auraient les utilisateurs non-natifs d'une langue (l'anglais, par exemple) à négliger les normes de la langue standard telle qu'employée par ses natifs, y introduisant à la place des tournures non-standard, tirées par exemple de leur propre langue maternelle.

organisation internationale, l'OIF, qui rassemble à ce jour 57 pays, plus une vingtaine d'observateurs. Certes, certains États membres n'entretiennent avec la langue française que des liens des plus ténus, mais la plupart d'entre eux ont le français comme langue officielle, et elle est parlée par des franges importantes de leur population, notamment les groupes mieux formés avec lesquels un jeune Suisse qui voyage a le plus de chances d'être en contact. Cela vaut aussi pour les professionnels alémaniques qui nouent des contacts d'affaires outre-Sarine, outre-Jura et outre-mer.

Même très indirectement, les Alémaniques deviennent ainsi, avec le plurilinguisme de la Suisse, partie prenante d'une francophonie en tant que réalité sociale et culturelle – et il s'agit alors de la francophonie avec un « f » minuscule. La conscience d'en être partie prenante devrait être encouragée, d'abord par l'information, car la plupart des gens n'en savent rien.

Cette appropriation est avant tout un état d'esprit. Elle prolonge l'idée, développée sous le chiffre 3, que les communautés linguistiques de Suisse s'aident les unes les autres à *devenir qui elles sont*. Prenons un exemple et souvenons-nous de la malheureuse idée qui, au début des années nonante, était venue à quelques fonctionnaires de l'administration fédérale de « rationaliser » les cartes d'identité y introduisant l'anglais, mais en faisant disparaître le romanche. Ce manque navrant d'intelligence politique avait provoqué un tollé dans toutes les régions linguistiques, forçant l'administration à battre en retraite ; c'est pour ça que nos cartes d'identité et nos passeports utilisent cinq langues : quatre langues nationales, plus l'anglais. Pourquoi le maintien du romanche avait-il été soutenu jusque dans la lointaine Romandie, où l'on ne rencontre pour ainsi dire jamais cette langue ? Parce que très indirectement, le romanche nous appartient aussi un petit peu. Il fait partie, même si ce n'est que par une touche infime, de notre identité de Romands. Perdre le romanche, tout comme sacrifier la place de l'italien dans le ménage confédéral, ce serait perdre un peu de nous-mêmes.

14. *La solution est-elle à chercher dans les échanges linguistiques ?*

C'est bien sûr un élément de solution, mais il ne faut pas mettre sur ces échanges tout le fardeau de la cohésion nationale.

Certains intervenants dans le débat, tout en soutenant le report de l'enseignement des langues nationales au secondaire, disent qu'on peut, au final, renforcer l'efficacité de cet enseignement en le complétant par des échanges et des séjours linguistiques. Admettons l'intérêt de ces échanges. Mais gardons-nous de placer trop d'espoir dans un concept dont la principale fonction, dans l'état actuel des choses, est de permettre à certains de se donner bonne conscience un peu facilement.

Pourquoi cette prudence ? D'abord parce que nous n'avons guère les moyens, à court et même à moyen terme, de mettre sur pied un véritable *système* d'échanges et de séjours linguistiques. Les échanges et les séjours, pour être efficaces, doivent plonger l'apprenant dans une autre langue et une autre culture, tout cela dans un contexte institutionnel solide et un environnement affectif accueillant. Dans l'idéal, il faudrait généraliser une formule du type de celle qu'offrent des organisations comme YfU (« Youth for Understanding ») qui depuis des décennies permet à des jeunes d'aller passer une année scolaire ailleurs. À ses débuts, YfU ne proposait aux jeunes Suisses, comme destination, que les États-Unis ; elle offre aujourd'hui une gamme de pays beaucoup plus étendue. Mais il est évident qu'on est loin de pouvoir mettre en place et généraliser des formules de ce genre, et il n'est guère surprenant que dans le débat actuel, l'invocation des échanges et séjours linguistiques s'inscrive dans une rhétorique passablement floue ; il s'agit surtout de grands principes qui ne mangent pas de pain.

La prudence oblige donc à rappeler que vu la disparité démographique entre les communautés linguistiques de Suisse, il est difficile de concevoir un système d'échanges qui

fonctionne à grande échelle – dans le sens qu’une majorité des jeunes Suisses y participerait. À moins de se satisfaire d’échanges brefs et superficiels un peu moins difficiles à mettre sur pied, tout cela restera du coup par coup, ne touchant en définitive qu’un petit pourcentage des apprenants. Seule une minorité bénéficiera d’échanges de qualité et de séjours linguistiques fructueux.

Ajoutons à cela que pour être efficaces, échanges et séjours doivent être désirés, et l’idée d’échanges *obligatoires* pourrait s’avérer contre-productive. Il est frappant de voir, dans les résultats de l’enquête précitée auprès des futures recrues, que le fait d’avoir séjourné à l’étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse n’a guère d’effet sur l’ouverture interculturelle telle qu’on peut la mesurer avec des tests de personnalité. De fait, elle a moins d’effet sur cette ouverture que le *nombre* de pays qu’un jeune a eu l’occasion de découvrir. Un échange ou un séjour non voulu et mal vécu pourrait aller à fins contraires. Des échanges et séjours linguistiques dans une autre région de Suisse doivent bien entendu être encouragés, et on peut certainement les récompenser par la comptabilisation de crédits supplémentaires dans un parcours de formation. Mais il est évident que dans un avenir prévisible, ils seraient totalement insuffisants à garantir le plurilinguisme radieux que certains, tout empressés, en même temps, de reléguer les langues nationales parmi les matières secondaires (dans tous les sens du terme) pour laisser le champ libre à l’anglais, nous font miroiter.

15. Comment prendre en compte la dualité allemand + suisse-allemand ?

La présence aux côtés de l’allemand d’une série de dialectes alémaniques complique les choses, mais cela concerne nos concitoyens alémaniques ; moyennent certaines garanties, cela ne pose pas de problème pour le quadrilinguisme en Suisse.

Par simplification, je parlerai ici, au singulier, de « suisse-allemand » ou de « dialecte », dont il est vrai que l'existence ajoute une couche de complexité au paysage linguistique de la Suisse.

C'est aux Alémaniques, pas à nous, qu'il appartient de régler l'usage de l'allemand et du dialecte à l'interne. Mais comme c'est l'allemand, et non le dialecte, qui est au nombre des langues officielles de la Suisse, il est légitime de la part des minorités latines de demander, et d'obtenir, l'usage de l'allemand standard dans tous les contextes d'interaction orale où des Alémaniques doivent travailler avec des Romands et des Tessinois. Réciproquement, il incombe aux minorités latines de manifester leur intérêt envers le suisse-allemand, ne serait-ce que parce qu'il joue un rôle si important dans l'identité d'une majorité de nos concitoyens alémaniques. En pratique, cela veut dire, notamment pour ceux que leurs activités professionnelles ou privées conduisent souvent en Suisse alémanique, de développer une certaine compétence réceptive en dialecte, c'est-à-dire de le comprendre, ne serait-ce qu'un peu. Certes, encore faut-il en avoir les moyens ; à cet égard, la décision du Département de l'instruction publique du Canton de Genève d'inclure une sensibilisation au suisse-allemand dans le cadre de certains cours d'allemand doit être saluée. Espérons que tous les autres cantons romands en feront autant.

37

Les formes de suisse-allemand sont nombreuses, et on ne saurait pas laquelle choisir ? Excuse oiseuse. Chacun voit bien que les Alémaniques de différents cantons sont parfaitement capables d'interagir en dialecte. Pour les Romands, une sensibilisation à une variante pas trop particulière du dialecte servira de tremplin, à partir duquel on peut aller plus loin en fonction des besoins. Et cela permet déjà de témoigner à nos concitoyens alémaniques notre intérêt pour qui ils sont, ce qui n'est que d'élémentaire courtoisie.

La dualité allemand-dialecte (souvent désignée dans les travaux scientifiques par le terme de « diglossie ») peut être vécue dans la complémentarité et non dans la concurrence, car toute

langue, surtout à l'oral, est un continuum de façons de l'employer, avec une variabilité plus ou moins grande selon les cas (très marquée, sur le plan régional, pour l'italien ou l'allemand, moins pour le russe, par exemple). Sans vouloir s'immiscer dans un débat qui concerne au premier chef nos concitoyens alémaniques, soulignons qu'une vision de l'allemand et du dialecte comme complémentaires et non comme concurrents ne peut qu'être salubre pour l'avenir du projet commun.

En guise de conclusion

Ne rien dramatiser, mais ne pas prendre les choses à la légère ; ne pas attiser les tensions, mais ne pas donner dans l'angélisme : nous traversons une phase délicate dans laquelle il est important de savoir où l'on va, et surtout *pourquoi*.

Le *pourquoi* auquel je me suis référé jusqu'ici concerne surtout la Suisse en tant que telle : c'est pour la poursuite d'un projet très original, et qui nous a fort bien servis, que l'enseignement des langues nationales ne doit pas être bradé. Et nous avons également pu voir, au point 4, que l'expérience de ce pays peut être utile à d'autres.

39

C'est sur ce point qu'il est utile de revenir dans cette conclusion. L'enjeu, qui nous dépasse de loin, est celui de la diversité et de la multipolarité du monde, que nous voyons ici à travers ses expressions dans le cas de la Suisse. Il faut donc renvoyer dos à dos ceux qui la nient ou cherchent à l'étouffer.

D'un côté, il y a ceux qui, tout en se réclamant du « pragmatisme », ont en fait une perspective très idéologique sur le monde. On pourrait donc appeler « cosmopolitiste » cette perspective qui, de façon assez paradoxale, combine une certaine arrogance élitiste avec une bonne part de naïveté. Dans cette optique, le dédain pour les langues nationales est parfois à peine dissimulé. Il s'accompagne souvent d'une certaine dose de fascination envers les forces (donc les pays, la langue...) qui, à un moment donné dans l'histoire, sont associées au prestige et au pouvoir. Peut-être faut-il y voir un exemple de l'attitude qu'Étienne de La Boétie dénonçait, au

16^{ème} siècle déjà, dans son *Discours de la servitude volontaire*. En tout état de cause, ce n'est pas avec une telle vision du monde que l'on fera vivre notre projet politique.

De l'autre côté, on rencontre une idéologie de la fermeture, crispée sur le désintérêt, voire le rejet de l'Autre linguistique et culturel. À l'heure actuelle, on pourrait craindre que ce rejet de l'autre commence à se manifester, du moins chez certains ténors de cette idéologie, même à l'endroit de partenaires, en l'occurrence les Romands, du projet « Suisse », et donc tout aussi légitimes qu'eux dans ce partenariat. Autrement dit, certains acteurs politiques qui se réclament de la suissitude et s'en auto-proclament les défenseurs se révèlent en être les fossoyeurs.

Entre ces deux dangers, il faut tenir le cap, ce qui veut dire réaffirmer le projet politique et le quadrilinguisme dans lequel il s'incarne. Et pour cela, il faut défendre et promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues nationales, pour garantir, sur le long terme, un multilinguisme vivant et soutenable.

*Val Ferret (VS) et Genève
12 septembre 2014*

Version révisée : 25 septembre 2014

Références

Une bibliographie, même très sélective, pourrait aisément compter plusieurs centaines de titres. On ne mentionnera ici qu'un petit nombre de sources très ciblées, notamment celles d'où proviennent les chiffres cités dans le texte.

L'essentiel du débat actuel apparaît dans les médias plutôt que dans les travaux scientifiques, et l'on se reportera aux dossiers en ligne que propose la presse écrite ou les chaînes de radio et de télévision, ou à une veille documentaire comme celle que propose l'Institut de recherche et documentation pédagogique (IRDp) à Neuchâtel : http://www.irdp.ch/documentation/veille_documentaire/index.html.

41

On citera toutefois, sur l'ancrage historique du modèle suisse, DARDANELLI, Paolo, 2012: "Multi-lingual but mono-national: exploring and explaining Switzerland's exceptionalism", in F. Requejo and M. Caminal (eds.), *Federalism, Plurinationality and Democratic Constitutionalism*. Abingdon: Routledge, 295-323.

Pour un bilan récent et des points de vue clairement affirmés sur la question des langues en Suisse, voir par exemple RIBAUD, José, 2010: *La Suisse plurilingue se déglingue. Plaidoyer pour les quatre langues nationales suisses*, Neuchâtel: Éditions Delibreo.

Pour une discussion fondamentale de la diversité et du plurilinguisme dans le monde contemporain (mais sans référence particulière à la Suisse), l'un des ouvrages les plus solides reste celui de MAY, Stephen, 2012: *Language and Minority Rights. Ethnicity, Nationalism, and the Politics of Language* (2nd ed.). New York: Routledge.

L'estimation économétrique de la *rentabilité* des langues nationales a fait l'objet d'une recherche approfondie co-financée par le Fonds national suisse (FNS) et l'Office fédéral de la statistique (OFS), et donné lieu à de nombreuses publications. La plus complète est sans

doute GRIN, François, 1999: *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*, Fribourg: Éditions Universitaires.

L'utilisation des langues dans les entreprises suisses a fait l'objet d'enquêtes dont le compte rendu est disponible en ligne, notamment ANDRES, Markus, *et al.*, 2005: *Fremdsprachen in Schweizer Betrieben*, Olten: FH Nordwestschweiz, <http://www.fhnw.ch/wirtschaft/pmo/forschung/publikationen/fremdsprachen-in-schweizerbetrieben.pdf>.

Pour les chiffres concernant l'usage des langues dans le secteur manufacturier, voir GRIN, François, SFREDDO, Claudio et VAILLANCOURT, François, 2009: *Langues étrangères dans l'activité professionnelle*, Rapport au FNS, <http://www.unige.ch/traduction-interpretation/recherches/groupe/elf/recherche-activite/LEAP/LEAP-RF-7logos.pdf>.

Pour une vue d'ensemble sur le multilinguisme dans l'activité économique, voir GRIN François, SFREDDO Claudio and VAILLANCOURT, François, 2010: *The Economics of the Multilingual Workplace*, New York: Routledge.

L'estimation économétrique du rôle des langues dans les flux du commerce international est traitée par CARRÈRE, Céline et MASOOD, Maria, 2014 : *Le poids économique des principaux espaces linguistiques dans le monde*, Clermont-Ferrand : FERDI, et Genève : Global Studies Institute.

42

Sur la surestimation fréquente de la diffusion de l'anglais, notamment en Europe, voir par ex. GAZZOLA, Michele, 2014: "Partecipazione, esclusione linguistica e traduzione: Una valutazione del regime linguistico dell'Unione europea", Genève: *Cahiers de recherche de l'Observatoire ELF*, n° 12, <http://www.unige.ch/traduction-interpretation/recherches/groupe/elf/documents/elfwp12.pdf>.

On trouvera un ensemble de contributions intéressantes sur les langues dans la recherche scientifique internationale dans CARLI, Augusto et AMMON, Ulrich (dir.), 2007 : *Linguistic inequality in scientific communication today* (numéro thématique de *AILA Review*, n° 20).

La recherche pédagogique sur l'enseignement des langues étrangères est surabondante, mais on trouve une discussion très complète sur le rôle de l'âge dans SINGLETON, David and RYAN, Lisa, 2004: *Language Acquisition: The Age Factor*. Clevedon: Multilingual Matters.

Le centre de compétence sur le plurilinguisme attaché à l'Institut du même nom, à cheval sur l'Université et la Haute école pédagogique de Fribourg, a mis en ligne, le 23 septembre 2014, une revue de la littérature scientifique sur le rôle de l'âge dans l'apprentissage des langues étrangères ; voir LAMBELET, Amelia et BERTHELE, Raphael : *Âge et apprentissage des langues à l'école*, <http://www.centre-plurilinguisme.ch/recherche/revues-litterature/rapport-de-recherche.html>).

L'enseignement bilingue est de mieux en mieux connu en Suisse ; pour une analyse en profondeur, voir par ex. GAJO, Laurent, 2011 : *Immersion, bilinguisme et interaction en classe*. Paris : Dider Érudition.

Sur l'applicabilité de l'enseignement par immersion dans différents type de filières, voir par ex. JANSEN O'DWYER, Esther, 2007 : *Two for One – Die Sache mit der Sprache. Didaktik des zewisprachigen Sachunterrichts*, Berne: h.e.p. Verlag.

La revue *Babylonia* (www.babylonia.ch), émanation de la Fondation Langues et Cultures, publie des articles brefs et ciblés en allemand, français, italien, romanche et anglais. C'est une source extrêmement riche de travaux sur divers aspects de l'enseignement des langues étrangères.

Profil

François Grin est professeur ordinaire d'économie à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève, et professeur invité à la Faculté des sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne. Profil détaillé sous <http://www.unige.ch/traduction-interpretation/recherches/groupe/elf/equipe/chercheurs/grin.html>.

L'auteur remercie Marco Civico pour la vérification de diverses sources, ainsi que Jean-Étienne Berset, Kevin Cook, Claire Forel, Michel Rohrbach, Victor Saudan et Basile Zimmermann pour leurs très utiles suggestions et commentaires. Il demeure seul responsable du contenu de ce texte.

Remarques et réactions bienvenues sur francois.grin@unige.ch.

Site Internet : www.elf.unige.ch